DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTERE DES AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA - CANADA

No 50/47

REALITE CANADIENNE DE L'AN 1950

Discours prononcé par Monsieur Louis St. Laurent devant la Chambre de Commerce de Montréal, à l'hôtel Windsor à Montréal, le 14 novembre 1950.

C'est pour moi un honneur que j'apprécie hautement et dont je vous remercie, que cette occasion que vous me fournissez d'adresser la parole à un auditoire aussi choisi que celui de la Chambre de Commerce de Montréal.

Vous constituez, en effet, un corps public influent de la métropole de notre pays, d'un pays qui, grâce à son évolution constitutionnelle, à la richesse et à la variété de ses ressources, à l'activité de sa population, et à l'initiative de ses industriels et de ses hommes d'affaires, s'est taillé, depuis quelques années, une place importante parmi les pays libres du monde.

Vous êtes, la plupart d'entre vous, par vos occupations respectives, en relation quotidienne avec le public et l'on peut dire que vous et moi avons, entre autres choses, ceci en commun, que nous tenons, vous comme moi, et moi comme vous, à satisfaire et à conserver une clientèle, et il faut pour cela que nous nous occupions activement de ce qui intéresse le public.

D'ailleurs, vos déjeuners hebdomadaires et les sujets qui s'y discutent fournissent une preuve constante de l'intérêt que vous portez aux affaires publiques.

Cet intérêt, vous le démontrez également par l'étude sérieuse et profitable que vous faites, non seulement des questions d'intérêt local mais des problèmes de portée nationale. Les mémoires variés et documentés que votre Chambre présente de temps à autre au gouvernement constituent une collaboration éclairée et utile à l'administration publique en même temps qu'ils témoignent de l'importance du rôle rempli par votre association. Veuillez croire que le gouvernement est toujours heureux d'entendre et d'étudier les représentations qui lui sont faites, tant par votre Chambre que par les autres chambres du Canada.

Vers la fin de l'an dernier, alors que je préparais des notes pour un discours à prononcer devant un auditoire d'hommes d'affaires, la pensée me vint de parler du point d'évolution où en était rendu le Canada au terme de la première moitié du vingtième siècle. Toutefois quelqu'un de mon entourage me fit remarquer qu'il n'était pas sur que le demi-siècle finirait avant la fin de l'année 1950.

Vous vous rappelez qu'il y avait divergence d'avis à tet égard. Par ailleurs, le sujet me paraissait si vaste que je l'abstins de me prononcer sur la divergence d'avis quant à la fin du demi-siècle et aussi de chercher à faire le point dans l'évolution du pays.